

FICHE DE PRIORITE DISCIPLINAIRE. EPS

La fiche de priorités disciplinaires fait l'objet de réactualisations régulières en fonction de l'évolution de la discipline et des textes de références. Il s'agit de ici de la fiche 2004/2005 qui est une réactualisation de la fiche 2002/2003

Elle servira de support aux visites d'équipe pour apprécier la qualité de leur niveau d'organisation.

Elle est complétée par le document papier appelé « annexe à l'emploi du temps d'EPS » dûment renseigné et renvoyé en début d'année scolaire et la fiche de renseignements préalable demandée lors d'une visite d'équipe.

Fiche des priorités disciplinaires EPS 2004 – 2005

Priorités Collège

- Veiller à respecter les horaires d'enseignement (4 H en 6^{ème}) et le forfait UNSS indivisible
- Utiliser des pratiques communes d'évaluation pour le DNB .
- Concevoir un trajet de formation équilibré pour chaque élève correspondant aux 8 groupes d'activités .
- Choisir dans chaque APSA retenue , des formes de pratique concertées qui permettent d'identifier le parcours de formation suivi par l'élève sur les 4 années du collège .
- Participer au renforcement de la liaison CM2 - 6^{ème} plus particulièrement pour l'enseignement du savoir nager .
- Offrir une formation en APPN et en APA
- S'impliquer dans les I.D.D.

Priorités Lycée

- Instaurer une continuité avec les collèges en EPS et en A.S.
- Privilégier les formes d'animation innovantes qui pourraient permettre aux AS de lycée un développement en rapport avec les attentes des lycéens.
- Articuler les programmes de 2^{nde} , 1^{ère} et de terminale pour optimiser l'offre de formation
- Utiliser les documents d'accompagnement existants.
- Participer à la réforme en cours du lycée (TPE – AI – ECJS) .
- Vérifier que les modalités de l'évaluation au baccalauréat de l'établissement sont conformes aux textes en vigueur. Poursuivre l'informatisation « Pack EPS » en LEGT
- Inscrire l'éducation à la santé comme une priorité en LP

Priorités communes

Instaurer et formaliser un suivi des élèves sur l'ensemble de leur scolarité (fiche individualisée)

- Assurer la formalisation individuelle de son enseignement (préparations, bilans, cahier de textes, ...)
- Contribuer au développement ou/et à la formalisation du projet d'établissement par l'intermédiaire du projet pédagogique EPS et du projet d'AS.
- Participer aux actions de formation professionnelle continuée (circulaire n° 2001-114 du 20/06/2000) à quelque niveau que ce soit (formation personnelle , intervenant , correspondant établissement programme , etc.) .
- Sensibiliser les élèves à la compréhension de certains aspects du fonctionnement corporel en rapport avec l'éducation à la santé. Ce travail devrait conduire à des connaissances permettant d'agir sur ce fonctionnement (échauffement , entraînement , course de durée, musculation, relaxation.) .
- Coordonner les contenus des cycles d'enseignement dans le sens d'une progression explicite des objets d'enseignement dans chaque APS, articulée à des acquisitions plus générales.
- Contribuer au développement de la citoyenneté par des retours sur les règles, les rôles et les statuts.
- Contribuer à l'intégration des élèves les plus en difficulté (suivi personnalisé, groupe de soutien)
- Initier et/ou accompagner des projets d'éducation à la santé .
- Instaurer un enseignement adapté de l'EP pour un public présentant un handicap et ou des inaptitudes.

Références bibliographiques incontournables.

Académiques

- Lettres de rentrée depuis 1997 disponibles sur le site académique (www2.ac-lille.fr/eps).
- Notes de service concernant particulièrement la natation , les APPN , l'AS , la sécurité .
- Livret d'accompagnement EPS « Renforcer des cohérences éducatives : *l'EPS dans la région Nord Pas de Calais* ».
- Fiche d'accueil : « les 5 points fondamentaux qui caractérisent la professionnalité de l'enseignant d'EPS »

Nationales

- Programmes nationaux Collège-Lycée (depuis 1996)
- Documents d'accompagnement Collèges ; Lycées.
- Circulaire mission des enseignants (22 mai 1997)
- Circulaire traitant de la formation professionnelle continue (20 juin 2001) .
- BO « Rentrée collège 2004; rentrée lycée 2004 »
- Numéros de la revue EPS et HYPER
- Circulaire 2002-131 du 12 juin 2002 et suivantes sur le baccalauréat
- Circulaire 2002- 130 du 25 avril 2002 sur les A.S.